



[ACCUEIL](#) - [ACCUEIL](#) - [RADIOTHERAPIE : MISE EN SERVICE DU NOUVEAU 2ÈME ACCÉLÉRATEUR À PARTICULES](#)

RADIOTHERAPIE : Mise en service du nouveau 2ème accélérateur à particules



Après plusieurs mois de travaux et de paramétrage, la mise en service du deuxième accélérateur de radiothérapie nouvelle génération a eu lieu début juillet. Au total six mois de travaux auront été nécessaires pour la mise en service de cet équipement qui offre des techniques de traitement utilisant les dernières évolutions technologiques, à l'image du deuxième accélérateur remplacé en 2018.

Ce projet d'envergure a mobilisé de nombreuses équipes et professionnels hospitaliers : génie civil, climatique, électrique, informatique et réseaux, biomédical, radioprotection, manipulateurs, secrétaires, médecins, service qualité et gestion des risques, techniciens, physiciens service hygiène, service entretien...

Ce nouvel accélérateur de haute technologie présente de multiples atouts :

- Il apporte des innovations supplémentaires, telles que le repositionnement surfacique (sans utilisation de rayon X et avec un suivi en temps réel du positionnement) et la technique de traitement en VMAT qui offre encore plus de précision que la radiothérapie conventionnelle (grâce à un contrôle et une modulation des faisceaux sur un arc complet de 360°),
- Il permet un fonctionnement dit en « miroir » entre les 2 accélérateurs du service grâce à des paramètres de machines absolument identiques.

En parallèle à ce projet d'envergure, le service a par ailleurs développé un tout nouveau système d'identification des patients par relevé de données biométriques : un dispositif de reconnaissance faciale 3D, opérationnel depuis plusieurs semaines. En effet, des caméras biométriques à reconnaissance faciale viennent désormais renforcer les contrôles d'identité des patients : la délivrance du traitement n'est possible qu'après la double vérification humaine et matérielle de l'identité.

Ce système est une première en France, positionnant ainsi le CH comme site pilote pour ce type de dispositif. Un outil par ailleurs particulièrement adapté au contexte sanitaire actuel car « sans contact ».

Au total l'ensemble de ces investissements représente une valeur d'environ 2,2 millions d'euros, hors contrat de maintenance.